



Avis de concours

La Banque Centrale de Tunisie lance un concours externe sur épreuves pour le recrutement de 116 agents aux grades de Sous-Chef de Service, d'Attaché de Direction, d'Attaché de Service, de Rédacteur et d'Agent de Bureau et ce, pour les besoins de son siège et de ses succursales de l'intérieur et ce, conformément aux conditions et profils ci-dessous.

I. Les conditions générales de participation au concours :

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité tunisienne et jouir de ses droits civiques,
- Être âgé de 18 ans au moins et strictement inférieur ou égale à 40 ans au plus à la date de clôture de l'inscription en ligne, pour les postes aux grades de Sous-Chef de Service, Attaché de Direction et Attaché de Service.

Les candidats ayant dépassé cet âge peuvent bénéficier de la dérogation prévue par le décret n°2006-1031 du 13 avril 2006¹.

Dans tous les cas, l'âge maximum d'un candidat à ce concours ne doit pas dépasser 45 ans au 1^{er} janvier 2025.

- Être âgé de 18 ans au moins et strictement inférieur ou égale à 35 ans au plus à la date de clôture de l'inscription en ligne, pour les postes aux grades de Rédacteur et Agent de Bureau.

- Être titulaire du diplôme, certificat ou niveau d'instruction exigé dans la spécialité prévue au niveau de cet avis.

¹ Décret n° 2006-1031 du 13 avril 2006, fixant des dispositions particulières pour déterminer l'âge maximum et les modalités de son calcul pour permettre aux **titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur** de participer aux concours externes ou aux concours d'entrée aux cycles de formation pour le recrutement dans le secteur public.

II. Profils et conditions spécifiques par spécialité :

Les postes ouverts à candidature sont répartis comme suit :

❖ Des Agents au grade de Sous-Chef de Service :

Spécialité	Nombre	Diplôme	Lieu d'affectation		Code Concours
Electromécanique	1	Ingénieur en électromécanique	1	Siège à Tunis	CE25-IE
Droit	5	Mastère en Droit des Affaires / de l'Entreprise	2		CE25-DA
		Mastère en Droit Privé	2		CE25-DP
		Mastère Professionnel en Gouvernance de la Commande Publique	1		CE25-GCP

❖ Des Agents au grade d'Attaché de Direction :

Spécialité	Nombre	Diplôme	Lieu d'affectation		Code Concours
Finance	5	Licence en Finance ou spécialité équivalente	2	Succursale de Gafsa	CE25-FIG
			1	Succursale de Kasserine	CE25-FKS
			1	Succursale de Kairouan	CE25-FKR
			1	Siège à Tunis	CE25-FIT
Comptabilité	3	Licence en comptabilité ou spécialité équivalente	1	Succursale de Kairouan	CE25-CMK
			2	Siège à Tunis	CE25-CMT
Administration des Affaires	2	Licence en Administration des Affaires	Siège à Tunis		CE25-AF
Gestion	2	Licence en Gestion ou spécialité équivalente			CE25-GT
	2	Licence en Gestion Electronique des Données			CE25-GED
	3	Licence en Gestion des Ressources Humaines			CE25-GRH
Génie Civile	2	Licence Appliquée en Génie Civile			CE25-GC
Informatique	4	Licence en Réseaux et Systèmes Informatiques	CE25-TI		

Les candidats seront présélectionnés sur la base de leurs scores individuels obtenus lors de l'inscription en ligne et qui sont calculés selon les barèmes suivants :

Pour les grades de Sous-Chef de Service et d'Attaché de Direction :

Score 100 points = Moyenne du baccalauréat x 1,5 + Moyenne de la dernière année du diplôme x 3 + Valeur correspondante à l'année d'obtention du diplôme.

Année d'obtention du diplôme	Nombre de points
2024	10
2023	09
2022	08
2021	07
2020	06
2019	05
2018	04
2017	03
2016	02
Avant 2016	01

Si la moyenne de la dernière année n'est pas mentionnée au niveau du diplôme ou du relevé des notes, elle sera calculée ainsi :

La moyenne de la dernière année = (la moyenne des deux derniers semestres) /2

NB :

- ❖ Les candidats titulaires du diplôme d'ingénieur doivent être inscrits à l'Ordre des Ingénieurs Tunisiens.
- ❖ Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privé ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'un certificat d'équivalence.
- ❖ Les relevés de note doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

❖ **Des Agents au grade d'Attaché de Service :**

Poste	Nombre	Diplôme	Lieu d'affectation		Code Concours
Technicien Supérieur en Génie Mécanique	1	Brevet de Technicien Supérieur en Génie Mécanique (BTS)	Siège à Tunis		CE25-GMT
Assistance de Direction	7	Brevet de Technicien Supérieur en Assistance de Direction (BTS)			CE25-AD
Agent d'appui aux métiers	7	Brevet de Technicien Supérieur en Comptabilité et Finance (BTS)	1	Succursale de Nabeul	CE25-AS1
			1	Succursale de Kasserine	CE25-AS2
			1	Succursale de Kairouan	CE25-AS3
			1	Succursale de Medenine	CE25-AS4
			1	Succursale de Jendouba	CE25-AS5
			1	Succursale de Monastir	CE25-AS6
			1	Siège à Tunis	CE25-AS7

Pour les agents au grade d'Attaché de Service les scores sont calculés comme suit:

**Score 100 points = Moyenne du baccalauréat ou Moyenne Générale du BTP x 1,5
+ Moyenne Générale du BTS x 3 + Valeur correspondante à l'année d'obtention
du BTS.**

Année d'obtention du BTS	Nombre de points
2024	10
2023	09
2022	08
2021	07
2020	06
2019	05
2018	04
2017	03
2016	02
Avant 2016	01

NB :

- Les brevets de Technicien Supérieur (BTS) et de Technicien Professionnel (BTP) doivent être délivrés par les Centres de Formation étatiques ou agréés par l'Etat.
- Les relevés de note doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

❖ **Des Agents au grade de Rédacteur :**

Poste	Nombre	Diplôme	Lieu d'affectation	Code Concours
Technicien en Electricité-Bâtiment	1	Brevet de Technicien Professionnel en Électricité et Bâtiments (BTP)	Siège à Tunis	CE25-TEB
Gestionnaire des Achats	1	Brevet de Technicien Professionnel en Formalités Douanières (BTP)		CE25-TFD

Pour les agents au grade de rédacteur les scores sont calculés comme suit :

Score 100 points = Moyenne Générale du BTP x 4 + Valeur correspondante à l'année d'obtention du Brevet (BTP)

Valeur correspondant à l'année d'obtention du brevet (BTP)

Année d'obtention du BTP	Année d'obtention
2024	20
2023	18
2022	16
2021	14
2020	12
2019	10
2018	08
2017	06
2016	04
Avant 2016	02

NB :

- **Les Brevets de Technicien Professionnel (BTP) doivent être délivrés par les Centres de Formation étatiques ou agréés par l'Etat.**
- **Les relevés de note doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.**

❖ Des Agents au grade d'Agent de Bureau :

Poste	Nombre	Niveau d'instruction	Lieu d'affectation		Code Concours	
Agent de Caisse	38	4 ^{ème} année Secondaire	20	Siège à Tunis	CE25-AC1	
			3	Succursale de Sfax	CE25-AC2	
			5	Succursale de Sousse	CE25-AC3	
			1	Succursale de Bizerte	CE25-AC4	
			1	Succursale de Gabes	CE25-AC5	
			2	Succursale de Gafsa	CE25-AC6	
			2	Succursale de Kasserine	CE25-AC7	
			1	Succursale de Medenine	CE25-AC8	
			3	Succursale de Monastir	CE25-AC9	
Agent de Sécurité	20		9	Siège à Tunis	CE25-ASTU	
			2	Succursale de Sfax	CE25-ASSX	
			1	Succursale de Sousse	CE25-ASSS	
			1	Succursale de Bizerte	CE25-ASBI	
			1	Succursale de Gafsa	CE25-ASGA	
			1	Succursale de Kasserine	CE25-ASKS	
			3	Succursale de Kairouan	CE25-ASKR	
			1	Succursale de Nabeul	CE25-ASNB	
			1	Succursale de Jendouba	CE25-ASJB	
Agent d'Accueil	3			Siège à Tunis		CE25-ACCT
Chauffeurs	8					CE25-CHT
Magasinier	1		CE25-MAG			

Le score des Agents de Bureau est calculé en fonction des éléments suivants :

- **Pour les postes d'agent de Caisse, d'agent d'Accueil et de Magasinier :**

- Compétences Techniques (max 40 points)
- Âge du candidat (max 60 points)

Compétences techniques : Candidat ayant des compétences techniques en bureautique (Word, Excel...)	Nombre de points
OUI	40
NON	20
Âge à la date de clôture des inscriptions en ligne	Nombre de points
Entre 30 et 35 ans	60
Entre 25 et moins de 30 ans	40
Entre 18 et moins de 25 ans	20

- **Pour le poste d'agent de sécurité :**

- Compétences Techniques (max 40 points)
- Âge du candidat (max 60 points)

Compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants : Systèmes de sécurité en bâtiment (vidéosurveillance, alarme, détection de mouvement...), Secourisme, Arts martiaux ou sport de combat.	Nombre de points
OUI	40
NON	20
Âge à la date de clôture des inscriptions en ligne	Nombre de points
Entre 30 et 35 ans	60
Entre 25 et moins de 30 ans	40
Entre 18 et moins de 25 ans	20

- **Pour le poste de chauffeur**

Le score est calculé en fonction des éléments suivants :

- Expérience professionnelle en tant que chauffeur de véhicules appartenant à la catégorie (C+E) (max 60 points)
- Âge du candidat (max 40 points)

Expérience professionnelle en tant que chauffeur de véhicules appartenant à la catégorie (C+E)	Nombre de points
Plus de 5 ans	60
Entre 3 ans et moins de 5 ans	50
Entre 1 an et moins de 3 ans	40
< à 1 an	10
Âge à la date de clôture des inscriptions en ligne	Nombre de points
Entre 30 et 35 ans	40
Entre 25 et moins de 30 ans	30
Entre 18 et moins de 25 ans	20

III. La procédure du concours

1- L'inscription en ligne :

L'inscription au concours se fait exclusivement en ligne.

Le candidat ne peut postuler qu'à un seul poste identifié par un seul lieu d'affectation et un seul code sous peine de rejet de sa candidature.

Le candidat répondant aux conditions susmentionnées de participation au concours doit obligatoirement s'inscrire sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie : www.bct.gov.tn via la rubrique « **Recrutement** » à partir du **19 mai 2025** jusqu'au **02 juin 2025 à minuit**.

Passée cette date, aucune inscription ne peut être effectuée.

Les données introduites par le candidat, lors de l'inscription en ligne, doivent être exactes sous peine de rejet de sa candidature.

Aucune modification ne peut être effectuée par le candidat après la validation de son inscription en ligne.

Le candidat doit télécharger le formulaire d'inscription dans lequel figure le score qu'il a obtenu pour pouvoir le présenter, le cas échéant, dans son dossier de candidature.

2- Présélection :

Pour chaque poste les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction de leurs scores individuels. Seuls les candidats ayant obtenu le score minimum requis de 60/100 points et classés dans la limite de vingt (20) fois le nombre de postes à pourvoir seront présélectionnés et invités à soumettre leurs dossiers de candidature.

En cas d'égalité des scores individuels, **les candidats ex-æquo seront classés par ordre d'âge décroissant.**

3- Dossier de candidature :

Les candidats présélectionnés seront invités par télégramme et par voie électronique (SMS et e-mail) à adresser leurs dossiers de candidature par voie postale et recommandée à l'adresse suivante : « INSTITUT DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DU MAGHREB ARABE – 8 AVENUE TAHAR BEN AMMAR EL MANAR 2 – TUNIS 2092 » et ce, avant la date limite qui sera fixée au niveau du télégramme et du message électronique précité. Le cachet de la poste faisant foi.

Le candidat doit mentionner sur l'enveloppe externe le libellé du poste auquel il a postulé ainsi que le code concours lui correspondant.

- **Documents à fournir :**

Chaque dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1- Une copie du formulaire d'inscription en ligne.

2- Une copie de la carte nationale d'identité.

3- Un bulletin n°3 datant de trois (03) mois au plus à la date limite d'envoi des dossiers de candidature ou le cas échéant une copie du reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.

Des documents Spécifiques sont exigés pour chaque poste et ce, comme suit :

❖ **Pour les postes aux grades de Sous-Chef de Service et d'Attaché de Direction :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme du Baccalauréat, à défaut une simple copie du diplôme mentionnant un **QR Code**.
- 2- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Baccalauréat,
- 3- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme universitaire, à défaut une simple copie du diplôme mentionnant un **QR Code**.
- 4- Une copie dûment certifiée conforme à l'original des relevés de notes du diplôme universitaire.

NB : Les relevés de notes doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

- 5- Une copie dûment certifiée conforme à l'original de l'attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ou délivrés par des institutions d'enseignement privé.
- 6- Une copie dûment certifiée conforme à l'original de l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs pour le poste d'ingénieur en électromécanique.
- 7- Pour les candidats ayant dépassé l'âge de 40 ans :
 - Une attestation d'inscription au Bureau de l'Emploi régional actualisée au cours des cinq dernières années, datant de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt du dossier physique.
 - Une attestation justifiant la durée d'exercice du service civil effectif égale à celle effectuée dans les administrations publiques ou les collectivités locales ou les établissements public à caractère administratif ou les entreprises ou les établissements publics à caractère non administratif, en qualité d'agent stagiaire, titulaire, temporaire ou contractuel.

❖ **Pour les postes au grade d'Attaché de Service :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme du Baccalauréat ou du Brevet de Technicien Professionnel, à défaut une simple copie du diplôme mentionnant un **QR Code**.
- 2- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Baccalauréat ou du Brevet de Technicien Professionnel.
- 3- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du Brevet de Technicien Supérieur dans la spécialité demandée, à défaut une simple copie du brevet mentionnant un **QR Code**.
- 4- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Brevet de Technicien Supérieur.

NB : Les relevés de notes doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

- 5- Pour les candidats ayant dépassé l'âge de 40 ans :
 - Une attestation d'inscription au Bureau de l'Emploi régional actualisée au cours des cinq dernières années, datant de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt du dossier physique.
 - Une attestation justifiant la durée d'exercice du service civil effectif égale à celle effectuée dans les administrations publiques ou les collectivités locales ou les établissements public à caractère administratif ou les entreprises ou les établissements publics à caractère non administratif, en qualité d'agent stagiaire, titulaire, temporaire ou contractuel.

❖ **Pour les postes au grade de Rédacteur :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du Brevet de Technicien Professionnel dans la spécialité demandée, à défaut une simple copie du brevet mentionnant un **QR Code**.
- 2- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Brevet de Technicien Professionnel.

NB : Les relevés de notes doivent indiquer clairement une moyenne /20 et ce en dehors de toute autre évaluation.

❖ **Pour les postes au grade d'Agent de Bureau :**

▪ **Pour les candidats au poste de chauffeur :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'originale de l'Attestation Scolaire,
- 2- Une copie du permis de conduire catégorie « C+E »,
- 3- Une copie de ou des attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle en tant que chauffeur de véhicules catégorie « C+E ».

▪ **Pour le poste d'agent de sécurité :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'original de l'Attestation Scolaire,
- 2- Une copie conforme à l'original d'une attestation de formation, pour les candidats ayant poursuivis une formation dans l'un des domaines suivants : systèmes de sécurité en bâtiment vidéosurveillance, alarme, détection de mouvement ou en secourisme délivrée par le Croissant Rouge Tunisien ou par l'Office National de la Protection Civile ou d'un certificat en arts martiaux ou sport de combat.

▪ **Pour les candidats au poste d'agent de Caisse, d'agent d'Accueil et de Magasinier :**

- 1- Une copie dûment certifiée conforme à l'originale de l'Attestation Scolaire,
- 2- Une copie conforme à l'original d'une attestation de formation pour les candidats ayant poursuivi une formation en bureautique (Word, Excel, etc.).

4- Dépouillement des dossiers :

Est rejeté tout dossier de candidature :

- Ne comportant pas tous les documents exigés pour le poste auquel le candidat a postulé,
- Parvenu après la date limite de l'envoi des dossiers de candidature (le cachet de la poste faisant foi),
- Déposé directement au bureau d'ordre de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe,
- Adressé à la Banque Centrale de Tunisie soit par voie postale ou par dépôt direct au bureau d'ordre (siège et succursales de l'intérieur).

Sont invités par télégramme et par message électronique (sms et e-mail), fixant la date, le lieu et l'heure de déroulement de l'épreuve écrite à passer, **les candidats présélectionnés dont les dossiers de candidature ont été acceptés.**

La liste des candidats retenus pour passer l'épreuve écrite sera publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie (www.bct.gov.tn).

Dans un délai ne dépassant pas cinq (05) jours de la publication de la liste précitée, les candidats non retenus pour passer l'épreuve écrite peuvent adresser leurs réclamations sur les résultats de la présélection à l'adresse électronique suivante : concours@bct.gov.tn

Après le traitement des réclamations, la liste définitive des candidats retenus pour passer l'épreuve écrite sera publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie (www.bct.gov.tn).

5- Déroulement de l'épreuve écrite :

❖ **Pour les grades de : Sous-Chef de Service, Attaché de Direction, Attaché de Service et Rédacteur, les épreuves écrites d'admissibilité comprennent :**

- ✓ Une épreuve de culture générale en langue arabe ou française d'une durée d'une heure, (coefficient 1).
- ✓ Une épreuve de spécialité d'une durée de deux heures et demi, (coefficient 2)

NB : Le candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8/20 dans l'épreuve de spécialité sera éliminé.

❖ **Pour le grade d'Agent de Bureau, (poste Agent de Caisse, Agent de Sécurité, Agent d'Accueil, Chauffeur, Magasinier) l'épreuve d'admissibilité comprend :**

- ✓ Un seul examen écrit portant sur les connaissances et les compétences en lien avec le poste auquel ils ont postulé et de culture générale en langue arabe ou française d'une durée de deux heures et demi (coefficient3).

Seuls les candidats ayant obtenu une moyenne définitive égale ou supérieure à 10 sur 20 et classés par ordre de mérite dans une limite de cinq fois (5) le nombre de postes à pourvoir seront déclarés admissibles. La liste desdits candidats est publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie.

6- Déroulement de l'épreuve orale :

-Les candidats admissibles seront convoqués par télégrammes et par voie électronique pour passer les épreuves orales.

-La liste des candidats retenus pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie (www.bct.gov.tn).

-Les épreuves orales auront lieu au siège de la Banque Centrale de Tunisie et prennent la forme d'un entretien oral de 30 minutes au plus auprès d'un jury, (coefficient 3).

-Seuls les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 peuvent être déclarés admis et ce, dans la limite des postes à pourvoir. Ils seront classés par ordre de mérite, et en cas d'égalité, en fonction de leur note à l'entretien oral devant le jury. En cas d'égalité des notes, **les candidats ex-æquo seront classés par ordre d'âge décroissant.**

7- Déroulement du test technique (pour les candidats au poste de chauffeur) :

Le test technique consiste en une épreuve théorique et une épreuve pratique. Les candidats ayant passé le test technique avec succès seront classés par ordre de mérite en fonction des moyennes obtenues à l'issue dudit test.

En cas d'égalité des moyennes, les candidats ex-aequo seront départagés en fonction de leurs notes à l'épreuve pratique du test technique.

8 - Proclamation des résultats et admission définitive :

- La liste des candidats admis classés par ordre de mérite est publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie.

- Aucun candidat ne peut être déclaré définitivement admis qu'après avoir subi une visite médicale par le médecin de la Banque Centrale de Tunisie et avoir été déclaré apte à l'exercice des fonctions qui lui seront dévolues.

Le candidat déclaré inapte sera remplacé par celui inscrit en premier sur une liste complémentaire établie à cet effet.

- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie et les candidats seront convoqués par télégramme et par voie électronique fixant la date de prise de leurs fonctions.

- Le candidat déclaré définitivement admis, qui refuse le poste auquel il a postulé, perd le bénéfice de son admission et la Banque Centrale de Tunisie convoquera le candidat inscrit en premier sur la liste complémentaire précitée.